

Classe en entreprise

La classe en entreprise, une action pour découvrir le monde économique et professionnel

Le principe est d'accueillir dans une entreprise pendant 2 jours consécutifs des collégiens en classe de 3^{ème} ou de 4^{ème} afin de les aider dans la construction du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel appelé parcours Avenir.

Les objectifs

Les objectifs de cette action sont de :

- permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et de ses métiers ;
- permettre aux élèves d'élaborer leur projet d'orientation en confrontant leurs représentations du monde du travail aux réalités de l'entreprise et de ses métiers ;
- mettre en évidence l'importance et l'utilité des matières enseignées en illustrant certains cours par des problématiques de l'entreprise.

Des temps forts

- Une préparation en amont permet aux élèves de prendre connaissance du secteur économique et professionnel de l'entreprise.
- L'action débute par un accueil dans l'entreprise par le dirigeant. Il permet de rappeler les objectifs et l'organisation du séjour, les règles de vie (sécurité...), et de présenter l'entreprise.
- En lien avec des problématiques de l'entreprise des séances de cours sont assurées par des enseignants volontaires.
- Une visite de l'entreprise permet aux élèves d'identifier son organisation et ses différents services.
- Sur des créneaux de découverte des métiers, les élèves vont découvrir par groupe encadré chacun par un salarié les métiers de différents services. Le nombre de groupe est à définir en fonction du nombre d'élèves accueillis et des capacités de l'entreprise.
- Ce temps en entreprise se termine par une restitution de leur vision de l'entreprise, de son organisation et de ses métiers par les élèves auprès du chef d'entreprise.

Cette action est menée dans l'académie de Poitiers depuis 2016. Les sites ayant accueilli des classes sont l'hôtel restaurant ALTEORA à Chasseneuil du Poitou (86), la COOP Atlantique à Saintes (17), Hyper U Beaulieu à La Rochelle (17), Vinci Autoroutes à Granzay Gript (79), les Jardins De L'Orbrie à Bressuire (79), la plateforme multiservice de La Poste à Niort (79)...

Organisation

L'organisation et la durée des temps forts sont à définir en concertation entre le chef d'établissement ou son équipe pédagogique et le chef d'entreprise en fonction du nombre d'élèves accueillis et des capacités de l'entreprise. Des temps d'échange préalables à l'action sont nécessaires.

L'entreprise met à disposition une salle permettant d'accueillir la classe et un lieu pour la restauration.

Le déplacement des élèves du collège à l'entreprise se fait en transport collectif. Une convention est signée entre l'établissement scolaire et l'entreprise, elle définit les responsabilités de chacun :

- durant la classe en entreprise, les collégiens sont sous statut scolaire et restent donc sous l'autorité et la responsabilité du chef d'établissement ;
- les élèves doivent se conformer aux règles en vigueur dans l'entreprise rappelées lors de l'accueil ;
- les élèves sont encadrés par les enseignants du collège durant les temps de transport, de cours, de déjeuner et de préparation de la restitution.

Exemple d'organisation

	Lundi	Mardi	A la suite ou quelques temps après
	<i>Transport vers l'entreprise</i>	<i>Transport vers l'entreprise</i>	<i>Au collège ou dans l'entreprise</i>
9h	Accueil / Règles de sécurité Présentation de l'entreprise	Découverte des métiers 3 ^{ème} temps	
10h30	Séance de cours Matière 1	Séance de cours Matière 1	Restitution
12h	Déjeuner	Déjeuner	
13h	Découverte des métiers 1 ^{er} temps	Découverte des métiers 4 ^{ème} temps	
14h	Séance de cours Matière 2		
15h	Découverte des métiers 2 ^{ème} temps	Séance de cours Matière 2	
16h	<i>Transport vers le collège</i>	<i>Transport vers le collège</i>	

La restitution se fait généralement dans l'établissement quelques temps après l'immersion. Elle peut avoir lieu dans l'entreprise.

Les temps de découverte des métiers (observation de postes de travail, échanges avec les professionnels) se déroulent par groupe de 6 à 8 élèves, encadré par un salarié de l'entreprise. Sur un même temps, chaque groupe découvrira un service de l'entreprise différent.

Pour plus d'information : José Ruiz
Mission académique école entreprise
daet-ma2e@ac-poitiers.fr

